UBS LA MAISON de Gestion

LMdG FLOAT-TO-FIX 2030 (EUR) Action I

Informations générales

Période	31/08/2026
Date de création du portefeuille	05/01/2019
Devise du portefeuille	EUR
Date de création de la part	07/01/2019
Devise de la part	EUR
Code ISIN	FR0013371002
Type de part	C2
Statut juridique	SICAV
N° de portefeuille comptable	170038
Valorisation	Hebdomadaire
Société de gestion	UBS LA MAISON de Gestion
Gérant	UBS LA MAISON de Gestion
Valorisateur	CACEIS Fund Administration
Dépositaire	CACEIS Bank
Durée placement recommandée	5 ans minimum
Heure de centralisation	12:00
Frais de gestion	0,65% TTC max
Commission de surperformance	non

SRI – Summary Risk Indicator

1	**2**	3	4	5	6	7

Valeur liquidative

Valeur liquidative	11 912,20
Actif net	87 391 469,07
Nb de parts	7 336,30

Orientation de gestion

L'objectif de gestion de la SICAV est d'offrir la performance d'un portefeuille constitué d'obligations de maturité 31 décembre 2030. La SICAV cherche à profiter de rendements actuariels sur les obligations d'émetteurs privés ou souveraines de catégorie Investment Grade (de notation supérieure ou égale BBB- selon Standard & Poor's ou de risque équivalent selon l'analyse de la société de gestion) et de catégorie spéculative (de notation comprise entre BB+ et B- selon Standard & Poor's ou de risque équivalent selon l'analyse de la société de gestion).

Duration

31/08/2026	3.72

Rendement au pire

31/08/2026	4.80

Rendement à maturité

31/08/2026	4.65

Indicateurs de performance

Performances (%)	1 mois	3 mois	Début de l'année	1 an	3 ans	5 ans
Portefeuille	0,09	-0,24	0,49	1,50	15,76	16,03

Evolution de la performance

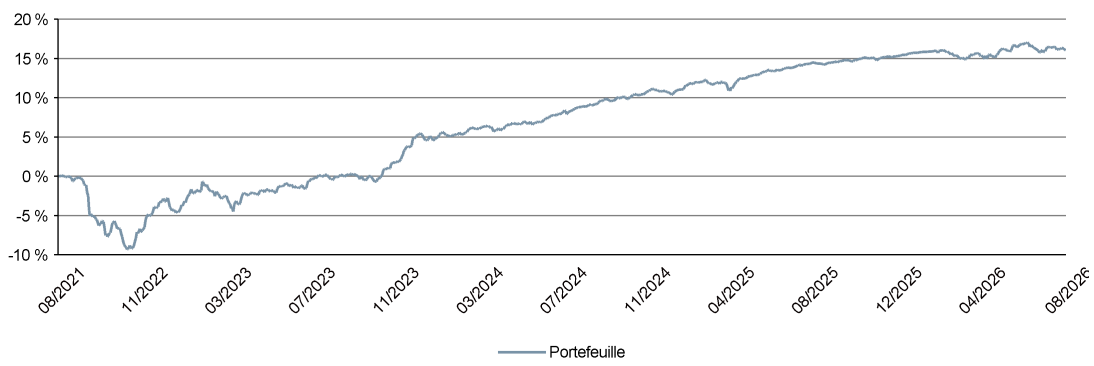

6 derniers mois

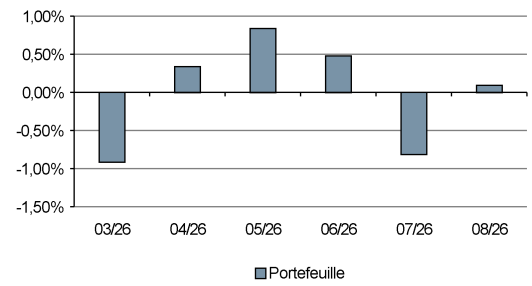

6 dernières années

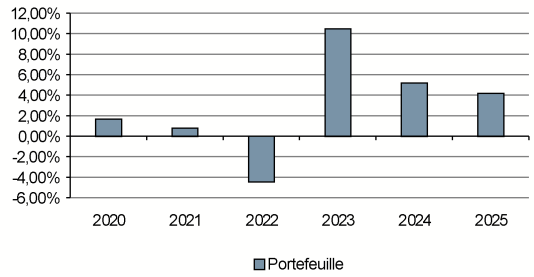

Indicateurs de risque

Indicateur de fréquence	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité du portefeuille (%) *	1.44	2.09	3.07
Ratio de Sharpe du portefeuille *	-0.39	1.06	0.29

* Indicateur annualisé

Commentaire de Gestion

Le mois d'août a été marqué par une nouvelle dégradation du contexte géopolitique au Moyen-Orient, mettant un terme aux espoirs d'apaisement apparus au cours de l'été. Après une tentative de médiation menée par Oman afin de sécuriser le trafic maritime dans le détroit d'Hormuz, les négociations entre les États-Unis et l'Iran se sont rapidement heurtées à des divergences majeures, notamment concernant le contrôle du trafic maritime et la poursuite du blocus américain. L'expiration, à la mi-août, de l'accord intérimaire de 60 jours conclu entre les deux pays a constitué un tournant, ouvrant une nouvelle phase d'escalade diplomatique, militaire et économique. Les attaques contre des pétroliers, les tensions persistantes en mer Rouge et la reprise des affrontements dans la région ont entretenu un niveau élevé d'incertitude tout au long du mois. Malgré cette détérioration du contexte, les deux parties ont continué d'afficher leur volonté d'éviter un conflit militaire de plus grande ampleur, contribuant ainsi à limiter l'impact sur l'appétit pour le risque des investisseurs.

Sur le plan macroéconomique, les investisseurs ont progressivement recentré leur attention sur la politique monétaire américaine. À l'occasion de son premier discours à Jackson Hole en tant que président de la Réserve fédérale, Kevin Warsh a adopté un ton résolument restrictif, estimant que les progrès réalisés en matière de désinflation demeuraient insuffisants dans un contexte de croissance toujours résiliente, de marché du travail solide et de conditions financières encore accommodantes. Sans fournir d'indication explicite sur la décision attendue lors de la réunion de septembre, son intervention a conforté l'idée que la Réserve fédérale restait déterminée à maintenir une politique monétaire restrictive aussi longtemps que nécessaire.

Les statistiques publiées au cours du mois ont toutefois présenté un tableau plus équilibré. L'inflation américaine a poursuivi sa modération, avec une hausse de l'indice des prix à la consommation de 3,4 % sur un an et une inflation sous-jacente de 2,5 %. Dans le même temps, les créations d'emplois ont déçu les attentes pour le quatrième mois consécutif, tandis que les ventes au détail et plusieurs indicateurs avancés ont signalé un ralentissement progressif de l'activité. Les enquêtes d'activité sont néanmoins demeurées relativement solides, en particulier dans les services, suggérant une économie qui ralentit graduellement plutôt qu'un véritable décrochage. Dans ce contexte, les investisseurs restent partagés entre l'hypothèse d'une nouvelle hausse de taux et celle d'une pause prolongée de la Réserve fédérale.

Les marchés obligataires ont continué d'évoluer dans un environnement marqué par des anticipations de politique monétaire restrictives de part et d'autre de l'Atlantique. Le rendement du Bund allemand à dix ans a terminé le mois à 3,32 %, contre 3,21 % à la fin du mois de juillet, tandis que le rendement du Treasury américain à dix ans s'est établi à 4,72 %, contre 4,74 % un mois plus tôt. Sur les marchés du crédit, le segment investment grade européen a enregistré une performance mensuelle de -0,46 %, portant sa performance depuis le début de l'année à -0,08 %. Le segment high yield a, pour sa part, progressé de +0,42 % au cours du mois d'août, portant sa performance annuelle à +1,79 %.

Contact

UBS LA MAISON de Gestion
contact@lamaisondegestion.com
+33 1 53 05 28 00

caceis INVESTOR SERVICES

Ce document ne constitue pas un conseil d'investissement ni une recommandation. Cette fiche est purement informative et peut varier dans le temps.

UBS
LA MAISON
de Gestion

LMdG FLOAT-TO-FIX 2030 (EUR) Action I

Répartition par classes d'actifs

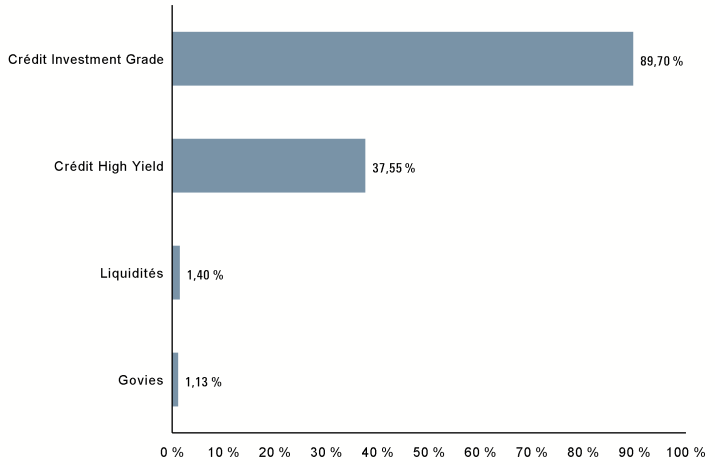

Répartition par notations de la poche obligataire

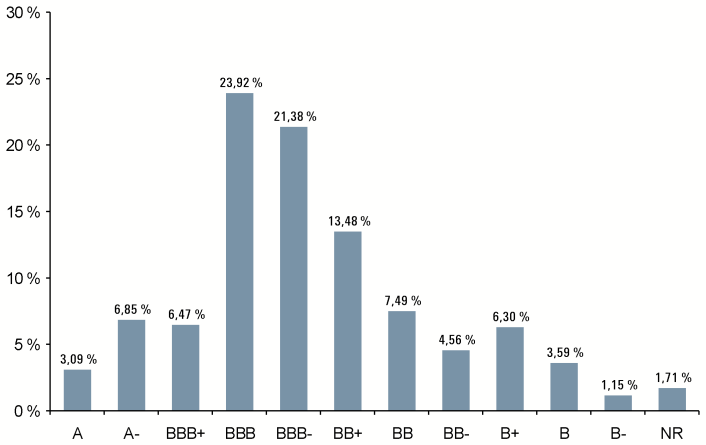

Répartition séctorielle de la poche obligataire

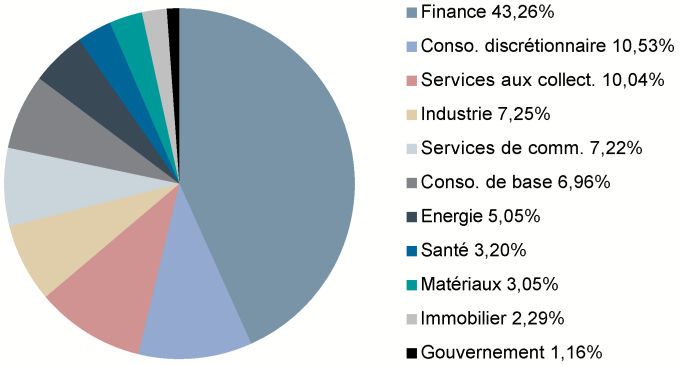

Répartition géographique de la poche obligataire

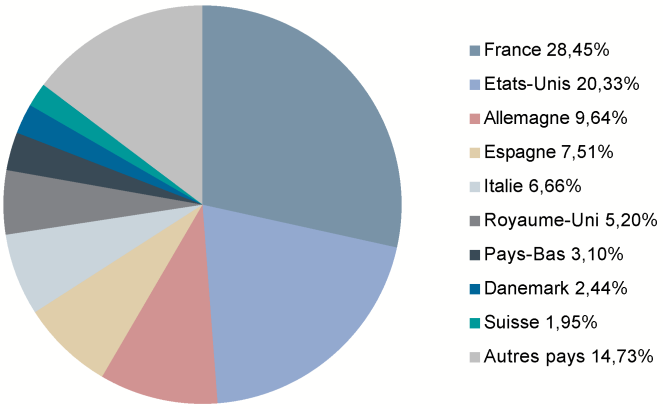

Répartition par devises

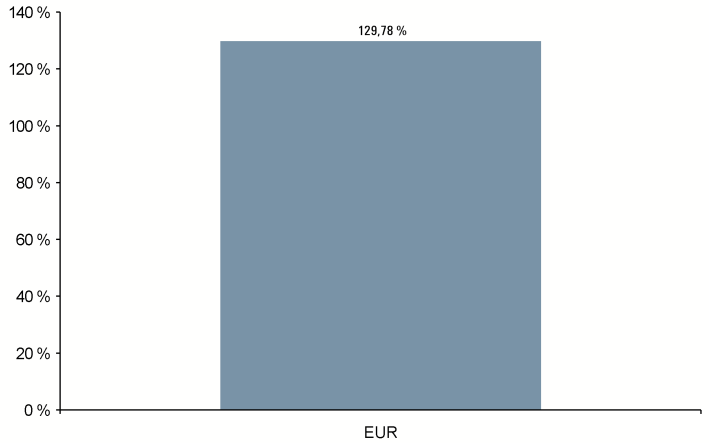

TOP 10 principales positions

	Poids (% actif net)
UNICREDIT FIX 19-05-36 EMTN	1,91%
HSBC 4.191% 19-05-36 EMTN	1,53%
BAYER 5.375% 25-03-82	1,39%
BELFIUS SANV 4.875% 11-06-35	1,34%
ENI 4.5% PERP EMTN	1,32%
BNP PAR 4.414 05-41	1,30%
BP CAP MK 3.625% PERP	1,29%
CARL BR 4.37 05-99	1,29%
GEN MILLS 4.75% 16-07-56	1,28%
ENBW EN 3.625 02-56	1,27%
	13,92%

caceis
INVESTOR SERVICES

Ce document ne constitue pas un conseil d'investissement ni une recommandation. Cette fiche est purement informative et peut varier dans le temps.

UBS
LA MAISON
de Gestion

LMdG FLOAT-TO-FIX 2030 (EUR) Action I

Glossaire

Volatilité :
La volatilité est une estimation du risque d'un investissement, elle est représentée par le Lognormal de l'Ecart-Type annualisé de la performance du fonds. L'écart-type est la racine carrée de la variance des points de données par rapport à la moyenne. Plus l'amplitude des performances est grande, plus la volatilité du fonds est élevée et donc plus ce fonds est risqué.

Ratio de Sharpe :
Le Ratio de Sharpe indique si le rapport entre le risque d'un fonds et sa performance est bon ou mauvais, le principe sous-jacent étant que le gestionnaire aurait pu investir dans un actif sans risque. Dans ce but, la performance de l'actif sans risque est soustraite à la performance annualisée. Cette performance nette est ensuite divisée par le risque, représenté par la volatilité annualisée. Plus le ratio est élevé, meilleur est le fonds. Un ratio négatif indique que le Fonds a été moins performant que l'actif sans risque.

Indice de référence :
Par exemple un indice obligataire ou un portefeuille d'indices, utilisé pour comparer la performance d'un portefeuille. Si le benchmark est un indice, on parle d'indice de référence.

Risque :
Eventualité que survienne un dommage ou une perte en capital en raison, par exemple, d'une baisse du cours d'un titre ou de l'insolvabilité d'un débiteur. Dans la théorie des marchés financiers, le risque d'un placement ou d'un portefeuille se mesure à l'ampleur des fluctuations de rendement attendues.

Obligations "Cocos" :
Les obligations contingentes convertibles sont des obligations perpétuelles, rachetables au gré de l'émetteur par une options d'achat de maturité définie lors de l'émission.

Duration et sensibilité :
La duration indique en années la durée d'immobilisation du capital d'une obligation. Contrairement à la durée de vie résiduelle, le concept de duration tient également compte de la structure temporelle des retours de capitaux (par ex. paiement de coupons). La duration moyenne du portefeuille résulte de la moyenne pondérée de la duration des divers titres. La sensibilité taux permet de mesurer le risque lié aux variations de taux. Ainsi, une sensibilité taux de +2% signifie que, pour une hausse instantanée (resp. baisse) de 1% des taux, la valeur du portefeuille baisserait (resp. monterait) de 2%.

Rendement actuariel à maturité :
Le taux de rendement actuariel correspond au taux d'intérêt que percevrait un investisseur qui détiendrait une obligations jusqu'à son terme.

Rendement au pire :
Le Yield to worst est potentiellement le plus faible taux de rendement actuariel que peut recevoir un investisseurs sur une obligation sans défaillance de l'émetteur. Celui-ci prend notamment en compte la possibilité d'un rappel d'obligation, c'est-à-dire la possibilité pour l'émetteur de rembourser l'obligation avant l'échéance.

Catégorie Investment Grade :
La catégorie Investment Grade correspond aux notations des agences de rating situées entre AAA et BBB- selon l'échelle de Standard & Poor's. Elles correspondent à un faible niveau de risque de défaut.

Catégorie High Yield (Haut rendement - spéculatif) :
La catégorie High Yield ou « Haut rendement » correspond aux notations des agences de rating inférieures à la catégorie Investment Grade (BBB- selon Standard & Poor's ou équivalent). Elles correspondent à un niveau de risque spéculatif.

Avertissements

Ce document est non contractuel. En cas de désaccord ou litige émanant de ce document, le prospectus complet fait foi. Le présent document est fourni à titre exclusivement informatif. Ce document a été élaboré par UBS LA MAISON de Gestion, société de gestion au capital de 1 167 600 euros, ayant son siège au 39 rue du Colisée 75008 Paris (381 950 641 RCS Paris) agréée par l'Autorité des Marchés Financiers en qualité de société de gestion de portefeuille en date du 20 juillet 2004 sous le numéro GP 04000042. Il ne constitue en aucun cas une offre ou un appel d'offre, ni même un conseil pour acheter ou vendre quelque placement ou produit spécifique que ce soit dans une quelconque juridiction. UBS LA MAISON de Gestion n'assume aucune responsabilité concernant l'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence des informations établies, bien que ces informations proviennent de sources externes réputées fiables. Sous réserve du respect des obligations légales ou réglementaires à sa charge, UBS LA MAISON de Gestion ne pourra être tenue responsable des conséquences financières ou de quelque nature que ce soit résultant de toute transaction relative au produit ou de tout investissement dans ce produit.
Il convient pour chaque produit de se reporter, préalablement à toute décision d'investissement ou de désinvestissement, aux documents d'information légaux (DICI, prospectus) ainsi qu'au dernier état périodique. Vous pouvez obtenir ces informations en accédant librement à notre site Internet : http://www.lamaisondegestion.com. Ces documents, ainsi que le dernier rapport annuel de chaque produit, qui comportent des informations en termes de risques, de commissions et de coûts, peuvent également être obtenus sur simple demande écrite à l'adresse suivante : UBS LA MAISON de Gestion, 39 rue du Colisée 75008 Paris. La souscription des parts/actions de l'OPC est permise uniquement aux investisseurs n'ayant pas la qualité de « U.S. Person » (telle que cette expression est définie dans la règlementation financière fédérale américaine et reprise dans le prospectus) et dans les conditions prévues par le prospectus de l'OPC. UBS LA MAISON de Gestion attire votre attention sur le fait que la valeur d'une action de SICAV ou d'une part de FCP est soumise à l'évolution des marchés financiers et enregistre des fluctuations. Tout investissement dans des OPC peut comporter un risque plus ou moins important selon les marchés d'investissement y compris celui de la perte totale et soudaine de son investissement par l'investisseur. La performance passée ne saurait préjuger des résultats futurs. La performance représentée ne tient pas compte de commissions et de frais éventuels prélevés lors de la souscription et du rachat de parts. Le présent document a été établi indépendamment d'objectifs d'investissement spécifiques ou futurs, d'une situation financière ou fiscale particulière, de l'expérience et de la compréhension des produis financiers ou des besoins propres à un destinataire précis. Le traitement fiscal dépend de la situation de chaque client et est susceptible d'être modifié ultérieurement.